

LA FRANCE RÉPUBLICAINE

JOURNAL QUOTIDIEN

Directeur politique et rédacteur en chef : M. Eugène VÉRON

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

A LYON

3, place des Cordeliers, 3

POUR LES ANNONCES, RÉCLAMES ET FAITS DIVERS
S'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Prix pour Lyon	10 fr.	20 fr.	40 fr.
— le dépt du Rhône.	11	22	44
Hors du département.	13	25	50
Etranger.	15	30	60

Lyon, 4 Septembre 1872

Nous croyons qu'il est, en ce moment, une étude intéressante à faire, et dont nous pouvons tirer un enseignement profitable : il s'agit, tandis que le silence règne dans les hautes sphères gouvernementales (par-dessus le cliché), de regarder ce qui se fait, d'écouter ce qui se dit près de nous. Nous suivrons ainsi dans toutes ses phases le mouvement d'opinion qui peut décider de notre avenir; nous saurons sur quels points devront plus spécialement porter les efforts de notre propagande.

La session des conseils généraux, close dans la plupart des départements, nous fournit à ce propos de précieux éléments d'investigation.

Discours d'ouverture, vœux émis, adresses rédigées hors session, toasts portés dans les banquets, constituent en effet autant d'éléments d'une manifestation dont l'importance ne saurait être contestée.

Pour l'apprécier à sa juste valeur, nous laisserons de côté nos impressions personnelles, et c'est dans l'attitude et le langage de nos adversaires, que nous chercherons, que nous trouverons les plus sûrs indices de l'heureuse évolution qui vient de s'accomplir.

Les organes de la réaction monarchique et cléricale sont de fort méchante humeur; les hommes les plus modérés, non-seulement de la gauche, mais encore du centre gauche, sont, de leur part, l'objet des attaques les plus vives et les moins justifiables, et, pour avoir, dans une certaine mesure, trompé leurs espérances, M. Thiers se voit traiter chaque jour de la belle façon.

Dans cette irritation persistante, dans ces colères dont l'expression ne sait même pas se voiler, n'y a-t-il pas une preuve indéniable que les royalistes de tout bord sentent de plus en plus isolés dans le pays? S'ils ne se croyaient irrévocablement condamnés, leur rage impuissante s'exhalerait-elle en termes aussi amers?

Il est d'ailleurs un autre témoignage non moins précieux à recueillir, c'est celui de cette masse d'esprits éclairés et sincèrement libéraux, d'hommes laborieux, dévoués à leur pays, d'opinion modérée, mais restés jusqu'à ce jour indifférents à la forme du gouvernement. Or, l'organe le plus autorisé de ce groupe considérable de la population française, le *Temps*, constate, non sans satisfaction, que « le vœu unanime du pays est de s'en tenir au fait accompli, qu'il a l'instinct bien net que le gouvernement le plus légitime est celui qui garantit le mieux l'ordre et les libertés ».

Nous voudrions sans doute voir au *Temps* des convictions plus arrêtées; nous regrettons qu'il réduise à une simple question de fait ce qui est en réalité une question de principe, une question vitale, — et c'est à coup sûr ce qui nous éloigne le plus de lui, — mais son affirmation n'en a pas moins une portée de plus en plus évidente, puisqu'elle est indépendante de toute préoccupation exclusive, de toute conception a priori.

C'est donc pour nous d'un heureux augure, que de voir un journal qui ne partage point toutes nos opinions, résumer ainsi l'ensemble de la situation, telle qu'elle ressort de l'expression des vœux de nos assemblées départementales : « La République va avoir en France une base plus sûre et plus large; elle dominera de plus en plus ses ennemis tant dans l'Assemblée qu'au dehors; elle aura plus de liberté pour se donner les institutions qui lui sont nécessaires, plus de confiance pour aborder les questions que son nom même lui pose et lui propose. »

On ne saurait mieux dire.

Notre honorable confrère ajoute : « Les uns parlent de République conservatrice, comme si l'Étiquette seule du gouvernement devait être changée; les autres veulent une République radicale, comme si la tâche d'une société était de faire en toutes choses table rase, au mépris de l'histoire et

des traditions; pour nous, nous nous bornons à désirer une République progressive, persuadés que la France ne saurait ni demander plus, ni se contenter de moins. »

Sur le premier point, nous sommes entièrement de son avis, et nous pensons avec lui qu'il ne suffit pas de changer l'Étiquette du gouvernement.

Mais pourquoi faut-il qu'il conserve encore tant de préjugés à l'égard du radicalisme?

Nous ne prétendons pas — nous l'avons dit et répété vingt fois — faire table rase en un jour de toutes les institutions du passé. Nous croyons simplement qu'il est utile et convenable d'appliquer la logique à la politique, de donner à un principe légitime, presque universellement admis et reconnu, toutes les conséquences nécessaires qu'il comporte; nous estimons que si, le moment est venu d'aborder avec confiance les questions que la République « pose et propose », il serait dangereux d'attendre le bon plaisir d'une Assemblée qui ne veut entendre parler d'aucune réforme, qui refuse même de reconnaître le fait accompli.

C'est donc encore au nom de la logique que nous nous étions de ne pas voir le *Temps* se joindre à nous pour réclamer la dissolution.

A. BALLUE.

NOUVELLES POLITIQUES

On écrit de Sainte-Menuehould :

L'avis officiel du départ de la garnison allemande de Sainte-Menuehould vient d'être transmis à la mairie.

La garnison quitte notre ville le 14 pour se rendre à Reims. De cette date du jour de l'évacuation définitive de la Marne, nous n'aurons plus de garnison, mais nous aurons sans doute à loger des troupes de passage.

Très-bonne mesure prise par le général de Cissey, ministre de la guerre. Des élèves de l'École Polytechnique, sortant cette année, sont envoyés pendant quatre mois dans des régiments d'artillerie, avant de commencer leurs cours à l'École d'application de Fontainebleau (autrefois Metz).

En ce moment, les principales stations d'artillerie sont Versailles, Vincennes, Toulouse, Givet, Tarbes, Bourges, Rennes, Valence et Tours.

Les Polytechniciens se montrent enchantés de commencer leur apprentissage par être soldats.

Dans une lettre d'une certaine longueur — plus de deux colonnes du *Temps* — le père Hyacinthe Loyson nous fait part de son prochain mariage. Ce n'est point ce mariage, paraît-il, qui a provoqué son acte du 20 septembre 1869 et sa rupture avec l'Eglise ultramontaine. C'est dans l'exil que le père Hyacinthe a rencontré celle à laquelle il va s'unir. « Au moment, dit-il, où j'allais être abandonné, renié par mes amis et par mes proches, exilé coup sur coup de mon Eglise, de mon pays, de ma famille, Dieu a envoyé sur mon chemin solitaire et désolé une noble et sainte affection, un dévouement sublime, pauvre des biens de la terre, riche de ceux de l'intelligence et du cœur, et, quand tout a croulé, seul ou presque seul cet appui m'est resté! »

La plus grande partie de cette lettre est consacrée à la défense du mariage des prêtres. Le père Hyacinthe entend de démontrer que, même selon la loi catholique, il n'existe pas d'incompatibilité véritable entre les deux sacrements de l'ordre et du mariage. Mais, où son argumentation devient bien autrement intéressante, c'est lorsqu'il discute au point de vue purement humain, et qu'il établit que nulle autorité, ni celle des conciles, ni celle des papes, ne peut imposer comme un commandement l'état du célibat. « Il n'est pas de seul cas où l'Eglise puisse interdire le mariage à ses prêtres, il en est mille où elle devrait le leur commander. L'indivulsi l'un même n'a pas le pouvoir de renoncer d'une manière absolue à un droit qui, à chaque instant et de tant de manières, est susceptible de se changer en devoir. »

Ce sont là de sages paroles. Sans l'ascétisme contre nature qu'impose la loi ecclésiastique, la presse n'aurait pas à enregistrer ces scandales, dont trop souvent elle a la douleur de s'occuper.

Il est un site pittoresque dans les grandes Vosges, Gerardmer, qui se trouve à treize kilomètres de la nouvelle frontière, par la route dite de Schlut, de Saint-Dié à Munster. Cette petite ville, célèbre par ses fabriques de toile, est construite sur les bords d'un lac.

Les touristes connaissent Gerardmer et son lac, ils s'enfoncent chaque année dans la montagne, visitent les lacs moins importants de Longemer et de Tournemour, gravissent le rude chemin de la Schlut et du haut du Honeck, l'un des plus hauts sommets des Vosges, contemplant à leurs pieds toute la plaine d'Alsace avec ses villes manufacturières, le cours du Rhin depuis Bâle jusqu'à Spire, et, dans le lointain, le Jura et les Alpes.

Autrefois quinze ou vingt voyageurs se réunissaient dans chacun des principaux hôtels au mois d'août. Cette année les Alsaciens annexés de Munster, de Mulhouse de Colmar et de Strasbourg sont arrivés en foule à Gerardmer pour respirer un peu l'air de France et parler librement sur un sol ami de leurs infortunes et de leurs espérances. Des tables de cent cinquante personnes réunissent les familles venues de tous les points de l'Alsace. Toutes les femmes, toutes les jeunes filles arborent dans leurs cheveux la cocarde tricolore à côté du nœud à l'alsacienne. Les dames de Mulhouse portent des robes noires. L'étoffe est coupée de raies étroites formées de minces filets bleus, blancs et rouges.

Les banquets alsaciens de Gerardmer se terminent tous les jours aux cris de : *Vivo la France!* (Événement.)

On lit dans la *Gironde* :

Nous avons annoncé hier la nomination à la Réole de deux contrôleurs des contributions directes, MM. Bladinère et de Larière. On nous écrit à ce sujet :

« Après ces deux nominations, on ne doit plus s'étonner que des banquets bonapartistes aient lieu de temps en temps dans l'arrondissement de La Réole, et que les populations s'attendent à voir revenir de l'exil l'hôte de Chislehurst. »

« M. Jacques Bladinère a eu pour beau-frère M. Ducos, frère de l'ancien ministre de l'Empire. »

« M. de Larière est frère du rédacteur du *Girondin*, qui se signale par ses diatribes contre le président de la République. Il est parent de M. de Forcade, et, comme M. Jacques Bladinère, a été protégé au temps de sa toute-puissance. »

« M. de Forcade ne peut donc que remercier M. le directeur général des contributions directes d'avoir appelé, dans la circonscription électorale où il réside, à se présenter à la députation, deux fonctionnaires sur le dévouement desquels il pourra compter. »

La *Gazetta d'Italia* donne une nouvelle assez mystérieuse et dont il est difficile de se rendre compte en l'absence de tout renseignement officiel. Voici cette note dont les réserves sont faites pour attirer l'attention : « Le ministre Visconti-Venosta est attendu le 5 septembre à Rome. Le ministre des affaires étrangères ne devait revenir qu'à la fin de septembre; le bruit court que pour des raisons politiques il a abrégé la durée de ses vacances. Il paraît qu'il y a quelque chose de nouveau dans les rapports de l'Italie avec les puissances étrangères, et notamment avec la France. Dans l'ignorance de certains faits, on dit que ces dissensions mystérieuses diplomatiques ont trait au fameux projet de congrès des trois empereurs et de certain programme qui aurait été écarté. »

La *Voce della verità* s'exprime, de son côté, dans les termes suivants :

M. Fournier, ministre de France près le gouvernement italien, à la suite d'une note qu'il a reçue de Versailles, a demandé une conférence au ministre des affaires étrangères, d'Italie, M. Visconti-Venosta, absent de Rome, s'écartera en conséquence l'autorisation de revenir. Il a répondu que dans les premiers jours de septembre, il sera dans la capitale pour recevoir le représentant de la France. »

D'autre part, plusieurs journaux italiens se préoccupent de la présence d'un navire de guerre français, l'*Oronoco*, dans les eaux de Civita-Vecchia. Les uns, hostiles au gouvernement français, saisissent ce prétexte pour

déclarer qu'il y a dans cette mesure une provocation à l'adresse du gouvernement italien. L'*Italia*, répondant au *Diritto*, fait remarquer qu'aucune loi diplomatique ne saurait interdire à la France de faire stationner un vaisseau dans un port italien, et elle ajoute que le droit de la France serait légitime même s'il devait servir à favoriser le départ du pape du Vatican. Il paraîtrait d'après cela que les bruits dont nous parlons se rattachent à une velléité qu'aurait Pie IX de quitter Rome, à l'occasion des mesures prises par le gouvernement italien contre les congrégations religieuses; mais il est prudent d'attendre que des renseignements plus précis viennent nous éclairer sur la portée réelle de ces incidents.

(Le Temps).

Le *Daily News* publie la dépêche suivante :

La Haye, dimanche.

Les délégués au congrès de la Société internationale sont tous arrivés. Une assemblée privée ayant un caractère purement préparatoire a eu lieu ce soir.

M. Karl Marx, secrétaire, au nom de la Russie et de l'Allemagne; M. Engels, pour l'Espagne et l'Italie; le général Wroblevsky, pour la Pologne; M. Serrailier, pour la France; M. Leo Frankel, pour l'Autriche et la Hongrie; M. Courmet, pour la Belgique; M. Mac-Donald, pour l'Irlande; M. Harcourt, pour l'Australie; M. West, pour le congrès de Philadelphie; M. Logre, pour la section allemande de l'Internationale d'Amérique; M. Sanza, pour la section de la colonie française, et M. Roche, pour le conseil général de Londres. Le secrétaire général de l'Internationale d'Angleterre était aussi présent.

Le meeting de demain aura pour objet de recevoir les lettres de créance des divers délégués et de prendre des mesures générales d'ordre pour les séances du congrès, qui dureront tout le samedi et se termineront dans la soirée de dimanche.

La police semble être bien au courant des faits et gestes des délégués; elle savait leur arrivée à la gare du chemin de fer, et c'est elle qui les a conduits au quartier général de l'Internationale.

LA QUESTION DES ÉCOLES

Nous avons craint un moment que le conseil municipal de Lyon ne donnât tout entier sa démission. Cette résolution nous eût paru très-dangereuse dans les circonstances présentes.

Rien ne nous prouve, en effet, que le gouvernement n'aurait pas profité de l'occasion pour installer à sa place une commission municipale. Nous aurons même que, à voir la manière dont il agit à l'égard de la ville de Lyon, il nous paraît très-vraisemblable qu'il n'eût pas hésité à prendre ce parti, plutôt que de s'exposer à se voir condamner par le verdict du suffrage universel.

Il est donc très-important que notre conseil municipal ne laisse pas la place aux amis des congréganistes, qui n'attendent que ce moment pour pénétrer dans la place. Mais, d'un autre côté, il n'est pas moins essentiel d'appeler la population à se prononcer nettement entre les institutions laïques et les collègues du frère Ricari.

Le conseil municipal de Lyon a compris cette double nécessité. Il a décidé que un conseiller par arrondissement donnerait sa démission.

Pour compléter le conseil, il faudra donc bien procéder à des élections, et les habitants de Lyon auront tout naturellement l'occasion de manifester leurs préférences, autrement que par des enquêtes fantaisistes, comme celle de la commission Pascal.

La solution imaginée par le conseil municipal est donc parfaite à tous les points de vue. Elle a l'avantage d'être absolument légale et de ne laisser aucune place aux équivoques et aux incertitudes que les cléricaux ont essayé de jeter sur la question.

Il faudra bien que le gouvernement se décide à comprendre que la France ne peut pas rester indéfiniment livrée aux maux qu'il l'ont perdus. Si, comme dit

l'*Evangel*, c'est aux fruits qu'il faut juger l'arbre, il nous semble que l'enseignement congréganiste et la loi de 1830 doivent être depuis longtemps jugés. Dans de pareilles conditions, il devrait se rendre compte des impatiences et des anxiétés des citoyens qui comprennent que la régénération de la France dépend tout entière de l'éducation qu'on va lui donner, et qui voient de prétendus hommes d'Etat repousser le pays simplement dans les voies qui, une fois déjà, l'ont conduit au bord de l'abîme.

Il faut pourtant bien espérer que cette fois on s'arrêtera à temps et que l'on ne va pas recommencer toute la série des fautes qui nous ont amenés où nous sommes.

Les congréganistes et leurs amis les conservateurs ont beau crier qu'ils ont pour eux la légalité, quand même la chose serait plus vraie qu'elle ne l'est en réalité, est-il donc écrit qu'il est devenu impossible de changer les lois reconnues mauvaises? Et comment reconnaître qu'elles sont mauvaises, si ce n'est par la réprobation qu'elles soulèvent dans la population? Est-ce que ce n'est pas ainsi que périssent toutes les lois? Elles tombent peu à peu en désuétude, ce qui veut dire simplement qu'on prend l'habitude de ne plus les appliquer, jusqu'à ce que l'on se décide à les abroger formellement. Combien même ne sont-elles jamais appliquées, sans qu'on ait songé même à les abroger? Quel est le légiste à outrance qui hésiterait à travailler ou faire travailler le dimanche parce qu'il existe une loi de 1814 qui protège le repos dominical? Ceux qui croient le plus fort contre l'énergie qu'oppose le conseil municipal de Lyon aux entreprises, plus ou moins légales, des congréganistes, ne sont-ce pas les journaux cléricaux, qui paraissent comme les autres le dimanche, en violation de la loi divine et humaine? Et ceci n'est pas une plaisanterie. Pour les cléricaux, qui croient ou font semblant de croire sérieusement que le bon Dieu en personne a défendu de travailler le dimanche, et dont les représentants en 1814 ont édicté la loi à laquelle nous faisons allusion, il y a dans le travail du dimanche une double injure et à Dieu et à la loi, ce qui ne les empêche pas de travailler et de faire travailler ce jour-là leurs ouvriers tout comme les autres.

Et ce sont ces gens-là qui parlent de légalité et qui se plaignent de la résistance toute passive qu'opposent nos conseillers à l'application d'une loi de parti, qui a été faite en 1830 contre l'enseignement laïque, qui a été depuis aggravée à plusieurs reprises par un gouvernement hostile à tout ce qui pouvait favoriser la liberté, et qui, après avoir été violée pendant plusieurs années par ceux-là mêmes qui en réclamaient aujourd'hui avec le plus d'acharnement l'application, se trouve maintenant ressuscitée par des moyens inavouables en faveur des ennemis du progrès, de la civilisation moderne et du gouvernement que s'est donné la France.

C'est qu'ils sentent bien que c'est là leur dernière ancre de salut. Qu'on rende aux villes le droit d'instruire leurs enfants comme elles le veulent, et les congréganistes sont perdus. Ils ne l'ignorent pas et ils luttent pour ne pas périr. Ce qui fait leur force, c'est qu'ils ont pour eux en ce moment la complicité du gouvernement et de ses agents, qui ne comprennent pas que le premier besoin du pays est d'échapper à l'abâtissement cléricale.

Heureusement, la France le comprend mieux que ceux qui la gouvernent. Lyon, en particulier, a manifesté hautement ses sentiments à cet égard. Les élections que va nécessiter la démission d'un certain nombre de conseillers, lui donneront l'occasion de les manifester plus hautement encore, et de faire voir à quoi se réduit le nombre des partisans de l'enseignement congréganiste.

Une dernière observation pour finir. L'échec des congréganistes est si parfaitement certain, que, si on leur laisse une

échappatoire quelconque, on peut être sûr qu'ils feront agir auprès du gouvernement toutes les influences dont ils disposent pour éviter le camouflet dont ils se sentent menacés. C'est-à-dire que, pour peu qu'il soit possible d'éviter de faire de nouvelles élections immédiates, on n'en fera pas. Il faut donc absolument que les élections soient forcées. Pour cela, il n'y a qu'un moyen : c'est de calculer le chiffre des démissions, de telle sorte que le nombre des conseillers restants ne soit pas suffisant pour délibérer valablement. Comme, dans ce cas, on ne pourra ni nommer une commission municipale, ni laisser en souffrance les affaires de la ville, il faudra bien faire appel aux électeurs, et Lyon aura nécessairement l'occasion de déclarer sa volonté.

EUGÈNE VÉRON.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE
de la France républicaine

Paris, le 3 septembre.

Il est certain que la journée du 4 septembre sera aussi calme que sa veille, laquelle veille est en effet du calme le plus absolu et tout à fait vide de nouvelles importantes. Il semble que la lourde température d'orage qui pèse sur Paris depuis hier matin, pèse également sur le monde politique. Les journaux ont été obligés de mettre au panier les vastes articles déjà préparés sur la fausse circulaire du comte Andrassy. Il faut avouer que le *Daily News* pratique la mystification à haute dose et qu'il abuse par trop, à l'usage de ses cent mille lecteurs, de la nouvelle à sensation.

L'*Officiel* publie une notice sur l'île des Pins : c'est décidément un Eden, un séjour enchanteur et qui donne envie de se faire déporter. Les feuilles réactionnaires sont capables de réclamer et de trouver que l'on fait la part trop belle aux condamnés.

On dit que M. Thiers viendra demain à Paris et n'ira que vendredi ou samedi au Havre. Cependant le voyage à Paris est considéré comme douteux; tous les ministres sont de retour à Versailles. M. Jules Simon, voulait, dit-on, publier une liste de décorations accordées à quelques hommes de lettres, mais M. Thiers aurait manifesté le désir que cette distribution de ruban rouge fût remise au mois de janvier, époque de la plus des croix. Parmi les futurs décorés, on cite M. Magnier, rédacteur en chef de l'*Evénement*.

Croiriez-vous que les feuilles de la majorité ont le courage de faire de la peine à M. Barthélemy Saint-Hilaire pour sa lettre de réponse à l'adresse des membres du conseil général des Vosges? Cette réponse semblait devoir, grâce à sa savante insignifiance, passer inaperçue. Pas du tout : on y a découvert un radicalisme effréné. Le président et tout ce qui touche à la présidence devraient rester dans l'immobilité la plus complète et dans la verticalité la plus raide : la moindre oscillation à droite et surtout à gauche compromet tout. C'est un résultat forcé du pacte de Bordeaux; mais il semble que M. Thiers devrait être bien fatigué de cette attitude contre nature qui risque d'ankyloser les membres les plus souples.

Le conseil de Vauluse a signé une adresse dissolutionniste, à l'imitation du conseil du Var. C'est pourtant en Vauluse que M. Sent s'efforce de démontrer que le mouvement dissolutionniste est inutile, et que l'Assemblée tombera d'elle-même. Un certain nombre de ces adresses hors session n'a pas encore été, du reste, livré à la publicité : on verra qu'il n'y a pas que le Vauluse et que la Var qui aient pensé à la dissolution.

Le congrès sur les associations ouvrières tenu à Poitiers, et dans lequel, d'ailleurs, n'ont pas figuré d'ouvriers, a résolu de publier une revue ouvrière consacrée aux questions ouvrières, qui seront traitées au point de vue catholique. Les membres du congrès ont, de plus, pris l'engagement de déposer dans la commission d'enquête, présidée par M. d'Audiffret-Pasquier, de façon à ce que les solutions catholiques soient indiquées. Enfin, on travaillera, par la fédération des Œuvres, à organiser, sur toute l'étendue du territoire, un compagnonnage chrétien dont on attend les plus grands résultats.

Pendant ce temps, l'Internationale tient son congrès à La Haye. On assure que le gou-

Feuilleton de la FRANCE RÉPUBLICAINE

N° 4

LE COUSIN DU DIABLE

PAR

GONTRAN BORYS

PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

IV

OU TRUXILLO COMMET UNE IMPRUDENCE

(Suite)

An-dessus de la porte, à une grande élévation, se bombait un large balcon rouillé qui, par sa sautoie à hauteur d'appui, projetait ses barreaux de façon à encadrer la fenêtre et à l'enfermer de toutes parts.

A travers les vitreaux, luisait une faible lumière.

— La chambre de la senorita, sans doute? demanda Cornélius d'une voix altérée.

— Oui, senor. Oh! la cage est solide... l'homme ne s'en volera pas.

En parlant ainsi, l'hôtelier marchait vers la porte et y frappait cinq coups irrégulièrement espacés.

Le comte se rapprocha de son écuyer.

— Si dans une heure tu ne m'as pas revu... lui dit-il à l'oreille.

— Soyez tranquille, monseigneur! interrompit Landry. Je sais ce que j'ai à faire.

— Surtout, ne te fais pas massacrer inutilement!... Au reste, j'ai bon espoir. Tout

s'arrange à souhait jusqu'ici. Tu me reverras sain et sauf, avec l'aide de Dieu... »

— Et de ceci l'acheva l'écuyer qui tendit furtivement un poignard à son maître.

Le comte, en effet, afin d'inspirer plus de confiance à Truxillo, ne s'était muni d'aucune arme.

Il prit le poignard et le cacha dans sa poitrine. Puis, le maître et le serviteur se serrèrent énergiquement la main.

A cette minute, une lueur apparaissait au guichet.

— Qui va là? demanda une voix bourrue.

— Moi, Truxillo.

Et l'aubergiste colla sa figure au grillage pour se faire reconnaître.

On entendit un fracas de verrous et de ferraille. La porte s'entrebâilla et un valet passa sa tête par l'ouverture.

— Vous n'êtes pas seul!... exclama-t-il.

Il voulut refermer la battant, mais Truxillo repoussa le valet à l'intérieur, introduisit Cornélius et entra.

La porte retomba derrière eux, et Landry, tordant rageusement sa moustache, commença à claquer de la langue.

Cependant le comte avait pénétré dans une salle immense et voûtée, qu'éclairaient plusieurs torches de cire accrochées à la plâtre. C'était vraisemblablement une ancienne salle de gardes. Les murailles, tendues en vieux cuir de Cordoue, gardaient encore les traces des pertuisances, des dagues et des halberds suspendus jadis contre leurs parois.

A chaque extrémité de la pièce, s'élevait une vaste table de chêne. Deux chaises à dossier sculpté et quelques escabeaux complétaient l'ameublement. Du reste, nulle fenêtre. Au fond, se dressaient confusément les premières marches d'un escalier de pierre conduisant à six étages supérieurs.

Dès l'apparition de Cornélius, trois valets à faces patibulaires, vêtus de buffle, équipés

comme des hommes d'armes, lui avaient barré le passage.

— Ce cavalier est mon parent, leur dit Truxillo. Je réponds de lui.

Un grand et maigre soudard à moustaches rousses répondit d'un air insolent :

— Fût-il le bon Dieu en personne, nous avons notre consigne.

— Ta consigne, Lazarille?... En l'absence du maître, ta consigne est de m'obéir.

— Nous allons voir si tel sera l'avis de don Antonio.

— Il est inutile de déranger don Antonio, fit le cabaretier. Nous ne bougerons pas de cette salle.

— Et que diable y venez-vous faire?

— Dire deux mots à Etienne pour affaire qui me concerne.

— Nos ordres sont formels! murmuraient les valets.

Truxillo les entraîna à l'écart et leur conta ce dont il s'agissait.

— Par San-Jago, compagnons, achevât-il, vous ne voudriez pas me faire manquer ma fortune? Voyons, caramba! un peu de complaisance! Et demain venez goûter mon vin nouveau, il y en aura à discrétion...

— Voilà qui est parlé, observa Lazarille. Mais dix minutes, pas plus.

— C'est dit. Toi, Pacheco, va me chercher ma femme. Avertis-la que son parrain la demande et... ne me nomme pas, surtout!

— Oui, ce sera plus prudent, ricana Pacheco, qui enjamba lestement les marches.

Cette allusion aux infortunes conjugales de l'aubergiste sembla réjouir infiniment la valetaille, mais elle humilia Truxillo.

— Laissez-nous, vous autres, dit-il à Lazarille et à André.

— Les deux valets sortirent en riant.

Cornélius et l'hôtelier demeurèrent seuls.

A se sentir ainsi près de Dolores, le comte était pris de faiblesse et de vertige. Truxillo, non moins agité, se taxait tout bas d'impru-

dence. Il avait à redouter deux courroux terribles, celui de sa femme et celui de don Diego. L'espoir d'une réconciliation et la perspective des deux cent florins suffisaient à peine à calmer ses terreurs.

Enfin, un pas léger, un frôlement soyeux arrêtaient les deux hommes au milieu de leur promenade fiévreuse, et ils firent volte-face.

Une blonde, rose et gracieuse jeune femme s'avancée entre eux. C'était Etienne.

D'abord, elle n'aperçut point Cornélius. Marchant droit à Truxillo, dont le cœur se fondait de tendresse à son approche, elle fit halte devant lui, et, les bras croisés, la bouche dédaigneuse, l'œil rempli d'éclairs, elle le toisa d'un air méprisant.

— Ainsi, dit-elle d'une voix basse et vibrante, vous osez, malgré ma défense vous présenter ici?... Et, pour m'attirer à vous, bandit, meurtrier que vous êtes!... vous ne rougissez pas d'employer la ruse et le mensonge?

— Qui! moi! bégaya l'amoureux hôtelier.

— Sortez! interrompit Etienne, qui, de son doigt tendu, montra la porte.

— Quelle ruse? quel mensonge?... balbutia Truxillo. Et moi qui croyais te faire plaisir en t'amenant ton parrain!

La camériste haussa les épaules.

— Mon parrain! dit-elle. Vous m'amenez mon parrain, Balthazar Claës, mort il y a quinze ans sur la côte d'Afrique?

L'aubergiste resta étourdi du coup. Puis il se détendit comme un ressort, et courut à Cornélius.

— Alors, gronda-t-il, qui est donc celui-là?

vernement français a envoyé à bas le chef de la police politique et plusieurs agents. On a, de plus, recommandé une surveillance spéciale à M. Laverdun, consul général de France à Amsterdam. La première séance a été consacrée à la vérification des pouvoirs des députés, parmi lesquels on cite Marx, Léo Frankel, Cournot, Wroblewski, Sauva, etc. Un grand nombre de reporters de journaux français sont également arrivés.

Le général Chanzy va aller à Trouville pour y recevoir les instructions de M. Thiers relativement à son grand commandement. L'amiral de Gueydon est parti aujourd'hui pour la même destination, accompagné de M. Fournier, directeur de l'Algérie. M. de Gueydon retournera à son poste de gouverneur général, approuvé et félicité.

On dit — et je ne garantis rien, en laissant toute voie de rectification au journal en question — que M. Rouher prend la direction de l'Ordre, et que c'est à cet effet qu'il s'est rendu à Londres. La rédaction actuelle serait remplacée avec un mois de solde et les dettes du journal payées. Encore une fois, je ne rapporte ceci que comme simple bruit.

Le comte de Paris a renoncé à aller à Dieppe pour se dérober à l'enthousiasme des populations qui s'est si violemment manifesté à lui et au Tréport, et pourtant une tournée sur la plage de Dieppe est bien instructive en ce moment : la fine fleur de l'ex-société impériale est là, et le codétisme y règne comme il n'y avait jamais eu de Sedan : les toilettes extravagantes renouvelées trois ou quatre fois par jour, le luxe effréné, les mœurs peintes par Quatrelles et par Droz dans la Vie parisienne, tout subsiste : on se croirait en l'an de grâce 1860. L'observateur a à faire une ample moisson et qui ne pousse pas à la gaîté.

Vous lirez la très-belle et très-grave lettre par laquelle l'ex-père Hyacinthe, M. Luyon, annonce son mariage. Il y a rien de neuf comme arguments contre le célibat des prêtres, mais c'est bien dit. L'Univers va être réjouissant à lire : on voit déjà la plume de M. Veillot se plonger dans l'encier aux gauloiseries et aux invectives.

CORRESPONDANCES PARTICULIÈRES

de la France Républicaine.

Paris le 3 septembre.

M. de Gontaut-Biron part muni d'instructions extrêmement détaillées de M. Thiers, relatives à l'entrevue de Berlin. Quelques journaux prétendent percer le mystère de ces instructions dont le but général serait de faire rentrer la France dans le concert européen. Au lieu de cette phrase vague et de cette formule usée, le concert européen, — joli concert en vérité, — mieux vaut avouer qu'on ne sait rien de ces instructions.

La Gazette des Étrangers, de Vienne, journal rédigé en français et qui passe pour l'organe de M. Andrassy, ne ménage pas les vérités à la Prusse et à la Russie. Il constate les menaces perpétuelles de la Prusse vis-à-vis de l'autonomie des États du Sud ; il annonce que le gouvernement prussien a entamé des négociations pour l'achat des chemins de fer badois et d'autre part pour l'achat du chemin de fer Mein-Neckar. Quant à la Russie, la Gazette dit que sans doute l'Autriche va à Berlin avec le désir de faire garantir la maintenance du statu quo en Orient, pendant un temps plus ou moins long, mais qu'évidemment la Russie n'est pas disposée à laisser, même passagèrement, en repos cet Orient, « objet de ses déplorables convoitises ».

La Bavière devient de plus en plus particulariste ; le roi a refusé un congé pour aller à Berlin au général Von der Thann ; il s'est disputé avec sa mère qui lui reprochait sa conduite vis-à-vis de la Prusse, et il l'a quittée brusquement. Son frère Maximilien n'ira pas non plus à Berlin.

Certes, le roi de Bavière est un souverain essentiellement fantaisiste, sur lequel il ne faut pas beaucoup compter. Cependant il convient de tenir compte de ces faits et d'y voir les germes d'un avenir qui ne peut que nous être agréable.

Malgré l'éclatant succès du ministère espagnol, on n'est pas tranquille à Madrid. On craint une explosion prochaine, sans pouvoir préciser d'où elle viendra. La jeune reine s'est montrée fort effrayée des précautions extraordinaires qu'on prenait au palais, où le nombre des gardes a été doublé. Quelle aimable existence pour cette pauvre femme, victime de l'ambition de son mari, quelle ne soupçonnait probablement pas, quand elle l'a épousé, de travailler pour l'exportation royale.

Les libéraux l'ont emporté à Naples dans les élections. Ils ont tous les sièges, à l'exception de deux catholiques et de deux radicaux.

Encore des histoires de brigands : ils ont enlevé à Alipino, près Sorra, un riche propriétaire nommé Emilio, avec sa femme et sa petite fille. L'enfant ayant crié, un des bandits fit feu sur elle, et ne la manqua que par hasard.

On prétend toujours là-bas que le prince Humbert viendra à Paris avec sa femme, Victor-Emmanuel voulant atténuer l'effet du séjour d'Humbert à Berlin.

Les nouvelles de Cuba continuent à être favorables à la cause des insurgés : les troupes espagnoles ont encore subi plusieurs

échecs dans des rencontres de guérillas. Les insurgés sont divisés en trois corps : celui des provinces de l'Est, sous les ordres du général Perez ; le compte 200 hommes ; le corps du général en chef Gomez opère à l'ouest avec 3,000 hommes ; un corps de 2,000 hommes opère au centre. Dans cette armée, il y a égalité parfaite entre les hommes blancs et les hommes de couleur. On compte même de nombreux officiers noirs.

On reproduit le bruit que quelques directeurs de journaux ont été de nouveaux mandés à la direction de la presse et zvertis d'avoir à modérer leur polémique.

Le bruit de mesures plus graves paraît dénué de tout fondement.

Le pape se serait décidément refusé à quitter Rome jusqu'à nouvel ordre.

Les bruits relatifs au voyage de M. de Mérode en Belgique, seraient donc encore une fois sans objet. Il y a une vraie lutte à cet égard au Vatican. Aujourd'hui, M. Visconti-Venosta et M. Fournier, ministre de France, se rencontrent à Florence. On croit qu'il ne s'agit pas uniquement des questions se rattachant au traité de commerce.

CONSEILS GÉNÉRAUX

VAUCLUSE. — Voici l'adresse que plusieurs membres du conseil général de Vaucluse ont adressée, hors session, et comme simples citoyens, à M. le président de la République :

Avignon, samedi 31 août 1872.

Monsieur le président de la République,

Grâce à la confiance que le gouvernement de la République française a inspirée, le chiffre de l'impôt national a été déçu. La paix est faite, la libération du territoire va s'accomplir, l'ordre est assuré. Nous avons la conviction que le pays demande à se remettre dans le suffrage universel et à nommer une constituante arbitre de ses destinées. Nous croisons aussi que la politique d'apaisement doit seule triompher dans le gouvernement de la France républicaine, et pensons faire acte de bons citoyens en émettant nos vœux pour l'annexion, en faveur des malheureuses victimes de nos discordes civils.

LOZÈRE. — La majorité des membres du conseil général de la Lozère, a adressé au président de la République une adresse de félicitations, dont voici la conclusion :

Vous avez réussi, M. le président, à prouver au monde, en l'espace de dix-huit mois, toute la force que les institutions républicaines recèlent pour assurer l'ordre public, en conciliant avec la liberté. Chaque jour qui vient s'ajouter à ce court espace de temps, confirme de plus en plus nos populations paisibles et laborieuses dans cette conviction : que la République conservatrice, dont vous êtes le premier magistrat, peut seule rallier tous les bons citoyens, préserver le pays de la guerre civile et assurer sa prospérité dans l'avenir.

Les conseillers qui ont signé cette adresse sont MM. Th. Roussel, député, vice-président du conseil général, Horace André, de Campardon, secrétaire, Brun de Villaret, conseiller à la cour d'appel de Lyon ; Baffie, Chevalier, Montels, Teissinier, président de chambre à la cour d'appel de Nîmes ; Deltour, Plagne, Rouffiac, Sarrouy, Valcroze.

PUY-DE-DÔME. — Voici le texte de l'adresse au président de la République, signée, hors session, par la majorité des membres du conseil général :

Monsieur le président, Les soussignés, conseillers généraux du Puy-de-Dôme, réunis en dehors de la salle de leurs délibérations, ont accompli un devoir, en vous adressant, avant de se séparer, l'expression de leurs sentiments de haute gratitude et de profond respect.

Ils vous remercient d'avoir pacifié le pays avec la plus intelligente énergie, de lui avoir permis de reprendre ses habitudes d'ordre, de travail et d'économie.

Ils vous remercient de n'avoir pas désespéré de la France, d'avoir réorganisé son armée, et d'avoir donné des forces nouvelles à son crédit.

Ils vous demandent de persévérer dans votre ligne politique : elle aura pour consécration la République conservatrice et libérale, qui est déjà faite dans les esprits.

Les conseillers qui ont signé cette adresse sont MM. Armillon, Bardon, Barrière, Bayle, Bergougnier, Blancheton, Boudet, de Barlon, Franck Chauvassaignes, P. Chauvassaignes, Duranton, Fustier, Garzat, Girard, Girot Pouzol, Granet, Guyot-Lavalade, Laroche (de Jumeaux), Laville, Ledru, Leguay, de Maillegras, de Montlosier, Nafre, Roux, Tardieu, Viger.

Un nombre des conseillers qui se sont abstenus, on trouve, comme on devait s'y attendre, MM. de Barante, Moulin, Tallon, députés de l'assemblée de Versailles, membres du centre droit orléaniste.

MARNE. — Le conseil général a émis une série de vœux relatifs à l'enseignement. Voici le texte de ces vœux :

1° Le conseil général émet de nouveau un vœu en faveur de l'instruction obligatoire et gratuite dans la limite du possible.

2° Il appuie le vœu du conseil d'arrondissement de Châlons, qui demande que les enfants fréquentent plus longtemps les écoles primaires.

3° Il appuie le vœu de l'arrondissement de Vitry, tendant à introduire l'étude de la langue allemande dans les écoles primaires.

4° Il appuie le vœu du même conseil relatif à l'enseignement de la gymnastique dans les écoles rurales.

HAUTE-GARONNE. — Notre confrère le Corsaire publie la lettre suivante :

Toulouse, 1^{er} septembre.

Dans la séance du 31 août a été discutée avec une grande vivacité la question de l'instruction gratuite et obligatoire.

Dans un rapport qui restera légendaire, M. Pujos écarte d'abord la question de la gratuité absolue, qu'il déclare impraticable ; M. Pujos ignore, sans doute, qu'elle est pratiquée, même en France, dans un grand nombre de communes.

Enfin, il revendique pour le père de famille la liberté de laisser croquer les enfants dans l'ignorance, et il laisse échapper cet axiome : L'âme de l'enfant appartient au père !

Après avoir exposé cette théorie, M. Pujos demande un vote séparé sur chacune des conclusions de son rapport, qui sont :

1° Gratuité pour ceux qui ne peuvent pas payer ;

2° Obligation morale sans sanction pénale ;

3° Protection égale pour toutes les écoles quel que soit leur caractère.

M. Férol, réplique aux attaques du rapporteur contre la gratuité absolue ; dans un discours fort substantiel, M. Amilhau prouve l'insuffisance de l'obligation morale et réclame une sanction pénale qu'il voudrait voir établir sur ces bases :

1° Avertissement ; 2° affichage à la porte de la mairie ; 3° privation de droit d'électorat ; 4° faculté pour chaque conseil municipal d'opter entre l'enseignement, laïque et l'enseignement congréganiste.

M. Duportal démontre en quelques mots ; par... des citations de M. Dupanloup !

Devant ces textes, la majorité s'incline, et, par 21 voix contre 18, le conseil déclare qu'il n'adopte pas le vœu de l'enseignement gratuit et obligatoire.

Voici les noms des dix-huit conseillers qui ont protesté contre l'adoption de l'enseignement gratuit et obligatoire :

MM. Boué Mulé (Toulouse), Courthade, Manent, Camparan, Lannes, Molinié, Cavarre, Montane, Roan, Monnié, Duportal, Capéran, Mangué, Leygue, Ségny, Amilhau, Bistot-Vaisse.

Cette décision, qui n'était que trop attendue, aura du moins eu cet avantage de mettre à nu les prétentions du parti clérical ; on n'oubliera pas la proposition de M. Pujos : L'âme de l'enfant appartient au père.

DORDOGNE. — Deux vœux avaient été présentés en faveur de la gratuité : 1° de l'obligation de l'enseignement ; 2° un troisième demandant qu'il soit davantage tenu compte de la dignité de l'instituteur et de la liberté de conscience dans la loi sur l'instruction primaire, que le projet Enroul livre si complétement aux congréganistes.

M. Alfred Magne réclame l'ordre du jour ; M. Theulier montre avec quel soin le projet fait prédominer l'action du clergé dans la nomination des instituteurs, dans l'acceptation des lettres d'obédience tenant lieu de brevet de capacité ; il ajoute que le principal intérêt, le peuple, n'ayant pas été consulté, l'Assemblée actuelle n'a pas mandat pour se prononcer sur cette question.

Aussitôt le président interrompt M. Theulier qui accuse d'entrer sur le terrain interdit de la politique.

M. Mie s'attache à démontrer la subordination des écoles laïques en présence des écoles congréganistes qui couvrent le sol de la France.

L'éloge des jésuites sert de préambule à un discours de M. Nathan, qui prétend que les congrégations sont opprimées par l'Université. C'est là un point de vue tout nouveau de la question.

Ce prétendu martyr — M. Mie n'a pas de peine à le prouver — envahit tout ; et la société de Jésus devrait tomber sous le coup de la loi draconienne rendue contre l'Internationale.

La gratuité est repoussée par 28 voix contre 12.

L'obligation par 28 voix contre 12.

Le troisième vœu par 27 contre 11.

Décidément, le conseil général de la Dordogne veut être un des derniers à défendre l'enseignement non obligatoire et non gratuit.

PAS-DE-CALAIS. — On lit dans le rapport du préfet :

Il y a dans le département du Pas-de-Calais, 5,535 enfants, ayant atteint l'âge de 13 ans, qui n'ont fréquenté aucune école et qui, par conséquent, sont dépourvus de toute instruction.

On sait que le département du Pas-de-Calais, qui est le 3^e pour la richesse et la population est le 48^e pour l'instruction.

Voici les noms des conseillers qui ont travaillé à maintenir leur département dans cet état d'ignorance, en votant contre l'obligation de l'instruction primaire.

MM. de Boulter, député, de Monneceve, Lellon, de Partz, député, Graux, Everard, Quenson, Lambert, de Rosamel, Hamille, député, Delisse, Boileux, Dubrault, Sens, Dufour, Jourdain, de Cléreg, député.

Et, dans son enthousiasme, il allait effleurer d'un baiser fraternel les blonds cheveux d'Etienne, lorsqu'il sentit une lourde main s'appesantir sur son épaule.

« Au contact brutal, tout le sang du gentilhomme refluait vers son cœur. Oubliant de son rôle, il se retourna menaçant et reconnut Truxillo.

« L'hôtelier était sinistre à voir. Un sourire amer crispait sa lèvre ; des tâches livides se plaquaient à ses joues bistrées.

« En Espagne, señor, articula-t-il d'une voix brève et sifflante, fit-on réellement le parrain d'une femme, on ne l'embarasse pas deux fois sans la permission du mari.

« La physionomie du cabaretier présageait si bien une apostrophe, que le comte, immédiatement, jugea sa personnalité découverte. Il se dompta aussitôt.

« Ma foi ! répliqua-t-il de l'air le plus épanoui, chez nous, mon hôte, quand on a le cœur joyeux, on embrasse tout le monde, et plutôt dix fois qu'une. Mais puisqu'il vous déplaît tant que l'on embrasse Etienne, embrassez-la vous-même, compagnon ! J'ai plaidé pour vous, et vive Dieu ! nous avons causé gagnée.

« Disant cela, le comte poussa sa jeune complice, plus morte que vive, entre les bras de Truxillo. Celui-ci, d'un regard foudroyant, cloua sur place Etienne épuisée.

« Eh bien !... qu'y a-t-il ? demanda Cornélius en continuant à jouer son personnage. Est-ce à votre tour de boudoir, mon hôte ? Allons donc, pas d'enfantillage ! Embrassez ma filleule, vous dis-je, et empêchez ces deux cents florins qu'elle m'autorise à vous remettre.

« Truxillo ne daigna pas honorer la bourse d'un coup d'œil. Elle tomba sur les dalles où son conteau tinte bruyamment.

« Le symptôme était grave, et Cornélius jugea prudent de battre en retraite.

« Au diable le graminola ! dit-il sur un ton

de mauvaise humeur. Débrouillez-vous, si bon vous semble... Quant à moi, je m'en vais !

« Non ! prononça nettement Truxillo. Et, se croisant les bras, il se campa devant le gentilhomme.

« Vous dites ? fit celui-ci avec hauteur.

« Je dis, mon joli cavalier, que vous m'avez berné assez longtemps comme cela ; je dis qu'il faut mettre un terme à vos mensonges ; je dis que vous ne sortirez pas d'ici avant de m'avoir décliné votre vrai nom, avant de m'avoir montré votre vrai visage.

« Un silence suivit cette déclaration formidable.

« Vous perdez la raison, mon cher, dit froidement Cornélius. Pour qui me prenez-vous ?

« Pour qui ? ricana l'hôtelier. Mais, tout simplement pour l'ami d'une femme. Etienne et le comte échangeant un regard égaré. Pour être complète, l'erreur de Truxillo n'en était pas moins redoutable.

« Le comte simula un éclat de rire. Etienne, blanche comme un suaire, essaya de murmurer avec un accent de mépris :

« Il ne vous manquait plus que de m'insulter !

« Taisez-vous ! interrompit le cabaretier. Ou plutôt, invitez votre... parrain à enlever la noire toison qui nous dérobe sa trop séduisante figure.

« Il avait haussé la voix ; ces notes menaçantes vibraient sous la voûte sonore ; peut-être arrivaient-elles aux hôtes du manoir.

« Le danger devenait terrible.

« Cornélius plongea la main dans son pourpoint et glissa le poignard de Landry dans sa manche. Etienne s'était précipitée vers la porte et s'efforçait d'arracher les lourdes liges de fer qui la barraient. Mais, soit émotion, soit faiblesse, elle ensanglantait vainement ses doigts défilés.

« Or ça ! reprit l'aubergiste, haletant de fureur et de jalousie, m'avez-vous entendu, bel orfèvre ? A bas le masque !

« Cornélius leva les épaules sans répondre, écarta Truxillo de son chemin et fit un pas en avant.

« A bas le masque, hurla le cabaretier en se cramponnant aux habits du gentilhomme. Les yeux de Cornélius flamboyèrent comme deux étoiles.

« Arrière, drôle ! gronda-t-il. Fièvreux, écumant, l'aubergiste s'écria une troisième fois :

« A bas le masque, ou je l'arrache !

« Il voulut joindre l'action aux paroles, mais son geste se termina par un cri de douleur. Cornélius lui avait saisi le poignet et le lui broyait dans sa main comme dans un étai d'acier.

« Tu le veux ! misérable, articula le comte à voix basse. Eh bien ! regarde... et meurs !

« Il souleva sa barbe faussée, démasqua, durant l'espace d'une seconde, son beau visage que la colère rendait fulgurant, puis, son bras se dressa, rapide.

« C'en était fait de Truxillo, si Etienne ne fut tombée, prosternée, entre son mari et le comte.

« Grâce !... pitié !... sanglotta-t-elle. L'hôtelier avait reculé jusqu'à la muraille. Là, couvert d'une sueur d'agonie, les yeux démesurément ouverts :

« L'élo ! balbutia-t-il, les cheveux hérissés sur sa tête comme à l'aspect d'un fantôme !

« Cornélius leva. Devant la désolation d'Etienne, devant cette blonde tête échevelée, il sentit son cœur se déchaîner. Son bras retomba inerte au long de son corps. Sans résister, il laissa la jeune femme s'emparer du poignard.

« Qu'il vive donc ! murmura-t-il. C'est moi qui vais mourir !

« Non !... s'écria-t-elle avec énergie, Pé-

HERAULT. — Par 18 voix contre 13, le conseil a supprimé une allocation de 500 fr. au noviciat des frères de Béziers.

Le conseil a élevé de 1,400 à 2,400 fr. le crédit pour frais d'entretien d'élèves à l'école normale de Clunay.

JEAN HIROUX & LOUIS VEUILLOT

Traduit en cour d'assises pour avoir coulé du plomb fondu dans le gosier de son ami l'étameur de casseroles, Jean Hiroux songeait peu à se défendre. Le crime était prouvé.

Mais son avocat, un très-habile homme, n'eut pas de peine à trouver des circonstances atténuantes, dans ce fait que l'étameur professait une religion autre que celle de Jean Hiroux et de Nini-Moulin.

Avant la clôture des débats, M. le président Prud'homme demanda à l'accusé s'il veut ajouter quelque chose à sa défense.

Celui-ci, enveloppant la cour, les jurés et son avocat dans un regard de suprême dédain, se leva et dit des simples paroles :

« Vous êtes tous des velus... des bêtes, quoi ! »

Jean Hiroux a fait école, comme dialecticien s'entend.

M. Louis Veuillot, qui n'a jamais tué personne ; mais qui considère l'homicide comme œuvre pie, quand il est exercé contre les mécréants, vient d'entamer avec M. Lock, de la Cloche, et M. de Labédollière, du National, une controverse sur les massacres de la Saint-Barthélemy.

Naturellement, M. Veuillot traite de scélérats les huguenots égarés ; puis, comme argument final, il lance à la tête de ses contradicteurs la réponse de Jean Hiroux.

« Vous êtes des velus, et moi je suis un étage, prenez ma tête. »

En vérité, ce Jean Hiroux était plus fort qu'on ne pense.

On me fait observer que Jean Hiroux, qui était peu théologien, n'aurait pas inventé tout seul la réponse qu'il a faite à ses juges ; et que loin d'être le plagiaire de Hiroux, M. Louis Veuillot doit être son maître. Je n'y vois aucun inconvénient.

Mais je persiste à regarder l'offre de la tête de M. Veuillot, à qui n'en a que faire, comme une bonne gascogne de Nini-Moulin.

Car, si peu de cas que M. Louis Veuillot fasse de la vie du prochain, on ignore pas qu'il a voué un attachement très-sincère à la sienne. Etienne et le jour, ce qu'à Dieu ne plaise ! on a raconté quelque chose sera sur sa piste, si le logis de M. de Labédollière se trouvait à sa portée, je suis convaincu qu'il n'hésiterait pas à s'y réfugier, avec sa haine et sa discipline.

Et m'est avis que ce jour-là, l'instinct de la conservation servirait mieux M. Nini-Moulin, que ne le sert aujourd'hui la plume de Louis Veuillot.

Voici, d'après le Courrier de France, comment procédait, en Alsace-Lorraine, les pionniers de la civilisation germanique :

« S'ils ont un intérêt quelconque à connaître le nom de l'expéditeur d'une lettre, ils l'ouvrent tout simplement, puis, pour toute justification, apposent un cachet spécial, portant ces mots écrits sur fond bleu :

« Pour connaître l'expéditeur. « Ouvert officiellement par la haute-direction des postes impériales. Strasbourg (Alsace). »

« Nous avons vu ce cachet sur plusieurs lettres adressées du Haut-Rhin à un suspect, c'est à dire à un honorable émigré à Paris.

Dans le cours d'un procès intenté à un marchand de chevaux et à son domestique pour injures et voies de fait envers un employé de la voirie municipale, le président du tribunal correctionnel aurait dit :

« Le tribunal n'a pas à s'occuper de ce que le prévenu peut avoir dit contre la République ; cela n'est pas retenu comme délictueux. »

On a cité bien des mots d'avares. J'en conçois peu d'aussi complètes que celui-ci, édité par la Liberté :

« Avarice d'outre-tombe : « On enterrait hier le banquier Z..., connu par son extrême avarice qui l'avait fait vivre vingt-cinq ans dans le même paletot, qu'il faisait ouater l'hiver et déouater l'été.

« De son lit de mort, voyant sa femme recevoir les consolations d'un prêtre, il réunissait tout ce qu'il lui restait de forces pour dire :

« « Vois-tu, ma bonne, si monsieur l'officié de dire des prières pour me tirer du purgatoire, évite cette dépense inutile... Je ferai mon temps. »

Une plaisante histoire de chasse est racontée par M. Ludovic Hians dans l'Opinion nationale. Je dis « plaisante », pas pour le porroquet qui en est le héros, par exemple ; mais n'importe :

Un chasseur qui habitait une des rares

maisons de Paris qui possèdent encore un jardin, aperçut, un matin, un énorme porroquet posé sur un arbre de ce parc en miniature. En liberté, hurlant de son rude bec le brachage, hochant la tête comme un saint Thomas de profession, le volatile chamarré de vert et de rouge secouait ses plumes dans un rayon de soleil. Le chasseur, sans être un instant étonné que cet animal exotique eût fait le voyage d'Amérique pour venir s'installer rue La Fayette à sa portée, s'empressa de lui envoyer un double coup de fusil.

Le porroquet tomba.

Le criminel recula épouvanté et faillit devenir fou.

« Ah ! je suis malade !

Le criminel recula épouvanté et faillit devenir fou.

« Ah ! je suis malade, répéta l'oiseau d'une voix aussi claire, mais plus faible.

L'autre tremblait, pensant que sa mau-

vaisse action s'était adressée à un être de sa propre espèce et toutes ses visions pythagoriciennes passèrent devant ses yeux.

La chose était bien simple, pourtant. Le porroquet échappé d'une cage voisine, appartenait à un vieillard paralysique qui ne cessait de se plaindre dans les termes que vous avez entendus. Mais elle prouve que la conscience des hommes n'est pas absolument tranquille vis-à-vis des meurtres qu'ils commettent par simple goût de la destruction.

« C'est juste.

Notre confrère, qui ne doit pas aimer le gibier, ajoute cette réflexion :

« Une des choses qui m'amuse encore chez les chasseurs, c'est leur horreur naïve pour le braconnier qui, à les entendre, est un être absolument cruel pour les animaux. Ils me rappellent la mère, à qui son petit garçon, en annonçant du la Fontaine, demandait pourquoi on dit

**Se trouve dans les principaux établissements
de France et de l'étranger (8 c.)**

[...]	cap.	180	..	180	70	176	..	7	75	..	Poncier suisse, 5 0/0	187	50	187	..	Autrichiens.....dt 40	..	..	..	..	..	Nord de l'Espagne....	807	50	..	J. janvier 65.....	807	50	..
-------	------	-----	----	-----	----	-----	----	---	----	----	-----------------------------	-----	----	-----	----	-----------------------	----	----	----	----	----	-----------------------	-----	----	----	--------------------	-----	----	----